

100,000 habitants, contre 408 en 1973. Au total, 7,380 Canadiens atteints de la tuberculose suivaient un traitement en 1974, et 13,910 personnes susceptibles d'être atteintes prenaient des médicaments prophylactiques à titre préventif (voir le tableau 5.16).

En collaboration avec des organismes bénévoles, les ministères provinciaux de la Santé exécutent des programmes de lutte antituberculeuse fondés sur le dépistage au moyen d'examen radiologiques et de tests à la tuberculine; ils accordent une attention particulière aux groupes très exposés, à l'examen radiologique au moment de l'admission à l'hôpital et à la postobservation des cas stationnaires. Toutefois, ce sont les médecins praticiens qui détectent le plus grand nombre de nouveaux cas.

La plupart des provinces utilisent le vaccin BCG, qui s'est avéré efficace chez 80% des personnes inoculées, afin de protéger certains groupes particulièrement exposés. Le Québec et Terre-Neuve procèdent à l'immunisation systématique des enfants, et le Yukon à celle des nouveau-nés. Le traitement de la tuberculose, y compris les soins hospitaliers, les médicaments et la réadaptation, est gratuit dans toutes les provinces. La chimiothérapie a permis de réduire la durée de l'hospitalisation et de faciliter les soins en dispensaire ou à domicile.

Maladies vénériennes. Les autorités médicales estiment que l'incidence réelle des maladies vénériennes est de trois à quatre fois supérieure au nombre des cas effectivement déclarés. En 1974, le nombre des cas de syphilis, 3,782, soit 16,8 pour 100,000 habitants, n'avait guère varié par rapport à celui de 1973, 3,766, soit 17,0 pour 100,000 habitants. Le nombre total des cas de blennorragie en 1974 était de 47,680, soit 212,4 pour 100,000 habitants, ce qui représente une augmentation sensible par rapport au taux de 1973, 205,2. On peut attribuer cette augmentation de l'incidence à la liberté sexuelle, à la promiscuité et à l'homosexualité qui vont grandissant, à la facilité de se procurer la pilule anticonceptionnelle, à la mobilité accrue de la population, à la transformation des valeurs sociales, au défaut de déclaration et à l'ignorance des gens en ce qui concerne les maladies vénériennes.

Les ministères provinciaux de la Santé ont élargi leurs dispensaires antivénériens, qui fournissent des services gratuits de diagnostic et de traitement à des heures convenables. Dans certaines régions, ces ministères paient les honoraires à des médecins particuliers pour qu'ils donnent gratuitement des soins aux personnes indigentes. De plus, les provinces distribuent gratuitement des médicaments aux médecins pour le traitement des maladies vénériennes. Les services locaux d'hygiène publique s'occupent du dépistage, du suivi de personnes qui ont eu des rapports avec les sujets infectés et des programmes d'éducation sanitaire, avec la collaboration des autorités provinciales chargées de la lutte antivénérienne.

Avortements thérapeutiques. Selon les déclarations des 10 provinces et des deux territoires, 48,198 avortements thérapeutiques ont été pratiqués au cours de la période de 12 mois comprise entre janvier et décembre 1974. Ce chiffre représente une augmentation de 4,953 par rapport aux 43,245 déclarés au cours de la période correspondante de 1973. Sur le nombre total déclaré pour 1974, 48,136 (99,9%) ont été pratiqués sur des résidentes du Canada. Ce dernier chiffre correspond à un taux de 13,9 pour 100 naissances vivantes en 1974, contre 12,6 en 1973 (tableau 5.17).

En 1975, on a observé pour la première fois durant la période 1970-75 une diminution du taux d'avortements. D'après les données publiées en décembre 1976 dans *Avortements thérapeutiques, Canada, 1975* (no 82-211 au catalogue de Statistique Canada), les 10 provinces et les deux territoires ont déclaré que dans les hôpitaux relevant de leur compétence, 49,390 avortements thérapeutiques avaient été pratiqués entre janvier et décembre 1975. Les résidentes canadiennes figuraient pour 49,311 ou 99,8% du total. Bien que ces chiffres représentent une augmentation de 1,175 par rapport à l'année précédente, l'augmentation du